L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 25 SEPTEMBRE 1887. 61ème Année

FEUILLETON.

No 10. Commencé le 24 juillet.

LE MILLION DU PÈRE RACLOT

—PAR—

EMILE RICHEBOURG

—Suite—

Marthe la prit et en commença la lecture. Mais bientôt elle ne put plus contenir son émotion et elle s'arrêta pour essuyer ses yeux. Après avoir poussé un gros soupir, elle reprit sa lecture, et, quand elle arriva à la fin, ses larmes jaillirent de nouveau.

Le vieil ouvrier fondeur vivait encore, mais il ne travaillait plus depuis une dizaine années et il était presque aveugle; il n'y voyait plus assez pour se conduire lui-même: toutefois le malheureux était encore robuste. Il était à la charge de ses enfants qui, hélas! n'étaient guère plus heureux que lui. Mais c'étaient de bons enfants qui aimaient et vénéraient leur père; ils se cotisaient, donnaient un peu plus ou un peu moins, faisaient enfin tout ce qu'ils pouvaient, plus même qu'ils ne pouvaient, pour que le vieillard ne manquât de rien.

Ils n'étaient plus que quatre, le plus jeune des trois fils, le seul qui ne se fût pas marié, avait été tué à Montretout par une balle prussienne.

La mère Bertrand était morte de maladie, de misère, pendant les horreurs du siége, quinze jours avant son dernier fils.

L'aîné des Bertrand, ouvrier fondeur en cuivre comme son père, avait cinq enfants et il était à la peine comme l'a vait été le vieux Bertrand. Heureusement, deux de ses enfants commençaient à gagner.

Le deuxième fils de Jules Bertrand n'avait que deux enfants; mais, depuis quatre ans, sa femme était paralytique. Il était homme de peine chez un marchand de métaux de la rue des Lombards.

Les deux filles étaient également mariées et avaient, l'une trois enfants, l'autre deux. Celle-ci s'était mal mariée. Après avoir subi pendant six années les brutalités de son mari, un paresseux, un ivrogne, le vaurien avait finalement abandonné sa femme et ses enfants et l'on ignorait ce qu'il était devenu.

C'est chez sa fille abandonnée que demeurait le vieux père. Ses frères et sa sœur s'entendaient pour payer son loyer afin de la récompenser des soins qu'elle donnait au vieillard.

Le mari de la fille aînée était ouvrier serrurier; excellent ouvrier, ne perdant jamais une journée, il gagnait bien sa vie; aussi était-il le moins besogneux et faisait-il plus que les autres pour le vieux.

Tous les membres de cette famille étaient très unis, ils s'aimaient. Si, par suite de chômage, de maladie ou pour toute autre cause, le pain venait à manquer chez l'un, il en trouvait chez les autres.

Trois ou quatre fois chaque année, à l'occasion de certaines fêtes, la famille tout entière se réunissait chez la sœur cadette. Ces jours-là le vieux Bertrand avait la joie de voir autour de lui tous ses enfants et petits-enfants. Ceux-ci fêtaient le bon vieux et, en lui faisant oublier bien des choses douloureuses.

Assis autour de la table où l'on était très serré, chacun ouvrait son cœur à la gaieté. Il fallait chasser les pensées tristes. Pourtant le festin n'était pas magnifique: une soupe et, suivant la saison, une dinde ou une oie, ou un gigot de mouton, puis un énorme plat de pommes de terre ou de haricots, et enfin du fromage, le bon dessert des pauvres gens.

Le vin, dans lequel les petits mettaient beaucoup d'eau afin qu'il y en eût davantage pour les papas, avait été acheté chez le cabaretier du coin. N'oublions pas de dire que ces jours de fête, on prenait le café en l'honneur du vieux père, qui avait double part de la bouteille d'eau-de-vie, car il aimait bien sa petite goutte, le vieillard.

La bourse de chacun était mise à contribution pour ces modestes agapes de famille.

Tout cela, Marthe venait de l'apprendre par la lettre du notaire de Paris.

—Mademoiselle, lui dit M. Rousselet, comme vous verrez de la lire, mon ami s'est conformé à votre désir et a pu obtenir les renseignements qu'il nous donne à l'insu du vieux Bertrand et de ses enfants.

—Je sais gré à votre ami d'avoir eu égard aux recommandations que vous lui avez faites et je vous prie de lui adresser mes remerciements.

—Je n'y manquerai pas.

—Quand lui écrivez-vous?

—Aujourd'hui même ou demain.

—Monsieur Rousselet, sommes nous loin encore du jour des restitutions?

—Mademoiselle, j'espère que dans six semaines, deux mois au plus tard.....

—Vous serez prêt?

—Oui, mademoiselle.

—Fort bien. Mais deux mois, c'est long! Je pense à ce vieillard, qui n'a pas tous les jours sa petite goutte qu'il aime tant, doit souffrir d'être à charge à ses enfants, et à ceux-ci, qui n'ont pas toujours du pain à manger. Cette famille si pauvre et si digne d'intérêt, cette famille est la mienne, monsieur Rousselet, et j'en suis fière.

Dites moi, est-ce qu'il vous est défendu de prendre, dès maintenant, quelques milliers de francs sur la succession de mon père?

—Nullement, mademoiselle; je vous comprends, vous voudriez faire remettre au vieux Bertrand et à chacun de ses faute une petite somme.

—Oui, monsieur Rousselet, seulement mille francs à chacun.

—Ce sera fait, mademoiselle; mais devra-t-on apprendre à vos parents que c'est vous?.....

—Non, non, ils ne doivent rien savoir encore. On leur dira que ce don leur vient d'une main inconnue.

—Sans doute, mais ils devineront.

—Oh! ce n'est pas sûr! fit Marthe en souriant.

Elle ajouta :

—Ne perdez pas de temps, monsieur Rousselet; dépêchez-vous, il n'y a pas que mes parents qui souffrent.

Le jour même, Me Rousselet écrivit au notaire de Paris. Sa lettre contenait un chargement de 5,000 francs.

Un après-midi, l'ami de Me Rousselet sortit en voiture; il avait dans sa serviette un rouleau d'or de 1,000 francs et 4,000 francs en billets de banque de 100 francs.

Il se présenta d'abord au domicile de M. Maigrot, le gendre du vieux Bertrand; il ne trouva que la femme, à qui il remit une liasse de billets de banque en disant :

—C'est cet un don que je vous prie de vouloir bien accepter.

Mme Maigrot ouvrit de grands yeux étonnés et accabla le notaire de questions. Celui-ci crut devoir l'interrompre et répondit :

—J'ai une somme assez importante à distribuer à plusieurs personnes dont on veut récompenser l'honnêteté, certains actes de dévouement et la piété filiale. La famille de l'ancien ouvrier fondeur Jules Bertrand m'a été désignée. Je ne suis ici qu'un simple mandataire et je remplis mon mandat. Il ne m'est pas possible de vous faire connaître le généreux bienfaiteur, car moi-même j'ignore son nom.

Le notaire se retira et se rendit chez Antoine Bertrand, l'aîné des deux fils.

Une petite fille dedix ans lui ouvrit la porte et le fit entrer dans une chambre propretté, mais manquant de bien des choses, où il se trouva en présence de deux femmes, l'une fort triste, tenant dans ses bras un jeune enfant, l'autre plus triste encore, car elle pleurait.

—Madame Antoine Bertraud? demanda le notaire.

—C'est moi, monsieur, répondit la femme qui tenait l'enfant.

—Alors, madame, c'est à vous que je dois remettre ceci, dit le notaire en mettant la liasse de billets de banque dans la main de Mme Antoine.

Les deux femmes se regardèrent avec ahurissement.

—Madame, c'est un don, ajouta le notaire.

Et pour couper court aux questions, il répéta à peu près dans les mêmes termes, ce qu'il avait déjà dit à Mme Maigrot.

—Alors, dit Mme Antoine, en mettant son petit sur ses jambes, acceptons ce que la Providence nous envoie.

Elle enleva l'épingle qui attachait ensemble les billets de banque et en tendit un à l'autre femme en disant :

—Tiens, ma chère Louise, voilà plus que tu ne venais me demander pour acheter du pain à tes enfants.

—Mais non, mais non, je ne veux pas, balbutia Louise.

—Prends, ma sœur, prends; va, sois tranquille, Antoine ne dira pas que j'ai mal fait.

S'adressant au notaire, Mme Antoine continua :

—C'est ma belle-sœur, monsieur, la femme de Léon Bertrand; elle venait m'emprunter dix francs que je ne pouvais pas lui prêter, car je ne n'avais plus que cinq francs pour aller jusqu'à samedi soir qui est le jour de paye. Voyez-vous, monsieur, mon beau-frère et ma belle-sœur ne gagnent pas beaucoup, tout en travaillant autant qu'ils peuvent, et pendant le mois qui suit le terme, ils sont toujours très gênés, comme nous le sommes nous-mêmes, du reste.

—Je suis enchanté de rencontrer ici madame Léon Bertrand, répondit le notaire; elle peut vous rendre ce billet que vous veuez de lui offrir si généreusement, car j'ai aussi mille francs à lui remettre de la part du bienfaiteur inconnu.

Et, ayant ouvert sa serviette, le notaire tendit les billets de banque à la femme de l'homme de peine.

La pauvre Louise était stupéfaite; ne pouvant maîtriser son émotion, elle se remit à pleurer. Mais maintenant elle pouvait préparer le dîner de son mari et de ses enfants. C'étaient des larmes de joie et de reconnaissance qu'elle versait.

L'ami de Me Rousselet salua les deux femmes et sortit.

—Oh! les braves gens, les braves gens! se disait-il en descendant les marches des cinq étages.

Un quart d'heure après, il était chez le père Bertrand.

Il trouva le vieillard assis devant une fenêtre ouverte et fumant sa pipe. Assise près de lui, sa fille, qui était giletière, travaillait. Dans un coin de la pièce, un bambin de cinq ans se roulait sur le carreau, jouant avec un chat. L'autre enfant, âgé de neuf ans, était à l'école.

—Qui est-ce, Julie? demanda le vieillard à sa fille, qui regardait le notaire avec une sorte d'effroi.

—Je suis un homme chargé d'une mission pour vous, monsieur Bertrand, répondit le notaire.

—Ah! en ce cas, vous m'apportez quelque chose de la part de Maigrot ou d'Antoine, probablement du tabac, car ils doivent savoir que je n'en ai plus; pourtant, je me suis condamné à ne plus fumer que trois pipes chaque jour.

—Monsieur Bertrand, je ne suis envoyé vers vous ni par votre gendre ni par votre fils, mais par une personne inconnue qui s'intéresse à des vieillards qui, comme vous, ont durement travaillé toute leur vie afin d'élever honnêtement leurs enfants.

—Qu'est-ce qu'elle me veut, cette personne?

—Pas de mal, assurément. Enfin, monsieur Bertrand, j'ai à vous remettre un don en argent au nom du bienfaiteur en question.

—Serai-ce beaucoup? fit le vieillard; pourtant je croyais que le petit manteau bleu était mort.

—Il est mort, monsieur Bertrand, mais il a laissé des imitateurs; le généreux bienfaiteur que j'ai l'honneur de représenter en est un.

—Comment se nomme-t-il, ce bon monsieur?

—Comme je vous l'ai dit, il tient à rester très connu; j'ignore moi-même qui il est.....

—C'est drôle.

—Voici donc ce que je suis chargé de vous remettre de la part du bienfaiteur anonyme, dit le notaire en donnant le rouleau d'or au père Bertrand.

—Hein, qu'est-ce que c'est que ça? fit le vieillard.

—Mille francs, monsieur Bertrand.

—Mille francs! exclama le bonhomme.

—Oui, mille francs en belles pièces d'or.

—Et tout cet or est pour moi? s'écria le vieil ouvrier d'une voix tremblante.

—Oui, monsieur Bertrand. Maintenant vous ne manquerez plus de tabac et vous pourrez, si cela vous plaît, fumer une quatrième pipe.

Madame Julie, continua le notaire en souriant, le nouveau petit manteau bleu a aussi pensé à vous; il veut vous récompenser de votre dévouement, des bons soins dont vous entourez votre vieux père, et voici pour vous et vos enfants, mille francs en billets de banque.

—Ah! mon père, mon père! s'écria la jeune femme.

Elle ne put dire que cela, l'émotion lui ayant coupé la voix.

Le notaire avait accompli sa mission; il salua Julie et la fille et se retira, sans que la jeune femme songeât à le reconduire. Elle était comme pétrifiée.

Au bout de quelques instants, elle parvint à se remettre.

—C'est donc vrai, mon père, dit elle; c'est donc vrai, ce n'est pas un rêve!

—Comme toi, Julie, ma surprise est grande, répondit le vieillard. Allons, il y a encore de bonnes gens sur la terre.

XV

Le grand jour des restitutions approchait. Marthe avait donné toutes les signatures que le notaire lui avait demandées et se préparait à retourner à la communauté des dames dominicaines.

La présence de la jeune fille n'était plus nécessaire à Aubécourt; mais M. Rousselet l'y retenait, lui disant qu'il avait encore besoin d'elle.

Le notaire avait son idée.

Il faisait maintenant de fréquents voyages dans l'intérêt de sa cliente ou plutôt des nombreuses victimes de Maturin Raclot.

Un jour qu'il passait à quelques kilomètres de Rosières, il se détourna de sa route pour voir son beau-père et sa belle-mère et leur demander à déjeuner.

Il arriva chez les parents de sa femme à l'heure où d'ordinaire ils se mettaient à table. Mais on lui dit que M. et Mme Mounier étaient absents, qu'ils avaient été invités à déjeuner chez Mlle Lormeau.

—Ou va vite les prévenir de l'arrivée de monsieur, ajouta la femme de chambre.

—Non pas, non pas, dit le notaire, dissimulant sa contrariété, je serais désolé de les déranger; d'ailleurs je ne fais que passer, je vais à B....., je les verrai en revenant.

Et il se disposait à remonter dans sa voiture pour aller déjeuner dans la première auberge sur son chemin.

—Par exemple, vous en aller ainsi! s'écria la femme de chambre; mais monsieur et madame ne nous pardonneraient pas, si nous laissions partir monsieur sans avoir rien pris.

—Vous me tuez, répondit le notaire.

—Seit, fit le notaire.

La cuisinière était déjà dans sa cuisine, remuant ses casseroles, lorsqu'un domestique de Mlle Lormeau se présenta, demandant à parler à M. Rousselet.

—Monsieur, dit-il au notaire, on vient d'apprendre chez Mlle Lormeau que vous étiez à Rosières; M. et Mme Mounier, invités à déjeuner chez mademoiselle, ont été très contrariés de ne pas être chez eux pour vous recevoir, ils voulaient accourir; mais ma maîtresse a tout arrangé les choses et elle m'envoie prier monsieur de vouloir bien venir, sans cérémonie, déjeuner à la maison.

M. Rousselet ne pouvait refuser l'invitation de Mlle Lormeau sans manquer de courtoisie et de politesse.

Il suivit le domestique.

Mlle Lormeau vint au devant de lui, la main tendue.

—A la bonne heure! dit-elle; un convive de plus, et un charmant convive comme vous, cher monsieur, c'est un bonheur pour moi; ah! c'est bien gentil de nous surprendre ainsi!

Lormeau, passant brusquement d'un sujet à un autre, donnez-moi donc des nouvelles de Mlle Raclot; elle se porte bien, je pense? a-t-elle été très affligée de la mort de son père? Comment s'arrange-t-elle de sa grosse fortune?

—Pardon, mademoiselle, fit le notaire étonné, vous ne savez donc rien?

—Rien, cher monsieur, absolument rien; que voulez-vous que je sache?

—Au fait, c'est vrai, répondit Me Rousselet, Aubécourt est loin de Rosières, et vous ne pouvez guère savoir ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. Toutefois, M. Georges de Santenay aurait pu vous apprendre.....

—Mon neveu est comme moi, monsieur Rousselet. Il ne sait rien. Vous devez bien penser qu'il aurait honte de prendre des informations au sujet d'une demoiselle dont le père.... vous comprenez.

—Alors, mademoiselle, je me fais un plaisir de répondre à vos questions: Mlle Marthe Raclot, que j'ai vue hier, est en bonne santé, et je vous assure que sa grosse fortune ne l'embarrasse d'aucune manière; je ne peux pas vous dire que la mort de son père l'a rendue inconsolable, mais j'ai la satisfaction de vous apprendre qu'elle met tous ses soins à honorer sa mémoire.

—Que me dites-vous là! exclama la vieille demoiselle; est-ce que la mémoire d'un homme comme M. Raclot peut-être honorée?

—Par ses filles, oui, mademoiselle.

L'ancienne contrariée se mit à rire et répliqua avec une pointe d'ironie :

—Mademoiselle Raclot ferait-elle élever à son père un mausolée qui serait une autre merveille du monde?

—Vous avez deviné, mademoiselle, répondit gravement le notaire.

—Ah! par exemple c'est trop fort!

—Attendez, mademoiselle, attendez : Mlle Marthe Raclot élève à son père un monument qui sera universellement admiré et devant lequel tous les honnêtes gens s'inclineront avec respect.

—Allons, allons, cher monsieur, vous plaisantez, fort agréablement du reste.

—Je vous assure, mademoiselle, que je parle très sérieusement.

—En donnant des rébus à deviner.

—Voulez-vous, mademoiselle, me faire l'honneur de m'écouter.

—Je tends mes deux oreilles.

—Depuis le jour des obsèques de M. Raclot, mademoiselle Marthe n'a pas remis les pieds au château, elle a demandé asile à une pauvre vieille femme du pays, la mère Laugier, qui a été sa nourrice. Elle a là une toute petite chambre, que je pourrais comparer à une cellule de prison, mal éclairée, humide, aux murs badigeonnés à la chaux, n'ayant pour tout mobilier qu'un vieux bahut de chêne vermoulu, deux chaises en bois blanc avec une paillasse et un matelas. Ah! j'oubliais de vous parler d'un miroir grand comme deux fois la main, placé dans un cadre enluminé de rouge, de vert, de jaune et de bleu.

Oh! ce n'est pas le joli et doux nid du chardonneret, ni même celui d'une fauvette! Toutefois la chambrette est propre et celle qui l'habite la rend gaie.

La vieille mère Laugier fait tout ce qu'elle peut pour que la jeune fille ne manque de rien, elle veille à tout; son dévouement est sa sollicitude toute maternelle suppléent à sa pauvreté; il faut que sa chère mignonne soit contente.

Mais la chère mignonne est facile à contenter; elle ne se plaint pas de n'avoir à manger que du pain noir, des œufs, du fromage, des légumes secs et de temps à autre, un morceau de lard; pour boisson, de l'eau fraîche et limpide de la fontaine.

Grâce à un peu d'argent que la jeune fille a reçu des dames dominicaines et aux maigres économies de la vieille nourrice elles ont pu vivre tant bien que mal assez longtemps; mais la bourse commence à être à peu s'épuiser et j'ai dû, il y a quelques jours, à l'insu de Mlle Marthe, lester la pauvre petite bourse de quelques pièces d'or.

—Voyons, cher monsieur Rousselet, quelle histoire me racontez-vous là? dit Mlle Lormeau.

—Une histoire des plus touchantes, mademoiselle, où vous pouvez admirer le dévouement d'une pauvre vieille femme, où vous voyez comment vit la fille du millionnaire Mathuriu Raclot.

—Mais, monsieur, ce que vous nous dites est fort intéressant!

—Et pourtant c'est cela.

—Alors je ne comprends pas.

—Comment Mlle Lormeau, dont j'ai eu le bonheur d'apprécier les sentiments délicats et élevés, n'a-t-elle pas déjà compris que Mlle Marthe Raclot renonce à son héritage, parce qu'elle ne veut pas toucher à une fortune mal acquise.

—En vérité, monsieur?

—Oui, mademoiselle.

—Mais cette fortune, qu'en fera-t-on?

—Je vais vous le dire :

Le lendemain de l'enterrement de M. Raclot, à neuf heures du matin, la jeune orpheline vint me trouver dans mon cabinet. Elle portait son vêtement de novice de la congrégation des Dominicaines, que, d'ailleurs, elle n'a pas quitté. Je fus surpris de cette visite, n'étant pas le notaire de M. Raclot, et je crus devoir le faire observer à Mlle Marthe.

"—Monsieur, me répondit-elle, je sais que vous n'étiez pas le notaire de mon père et que, même vous avez refusé de l'être; c'est pour cela que je viens vous trouver en toute confiance; j'ai besoin de vous, voulez-vous accepter le mandat que je vous donne?"

Je lui répondis que je me mettais entièrement à son service.

Alors elle me dit qu'elle renonçait à l'héritage de son père, qu'elle ne voulait rien, absolument rien de cette fortune acquise par d'abominables manœuvres, et qu'elle m'avait choisi de préférence à tout autre, pour l'aider dans l'œuvre de réparation qu'elle allait entreprendre. Bref, elle me déclara qu'elle considérait son héritage comme appartenant aux malheureuses et nombreuses victimes de Maturin Raclot, que son intention bien arrêtée était de leur rendre ce qui leur avait été pris.

—Mais c'est magnifique! exclama Mlle Lormeau très agitée.

—Oui, mademoiselle, c'est magnifique. Cependant je crois devoir dire à Mlle Raclot que l'œuvre de restitution accomplie, il lui resterait à peu près la moitié de son héritage.

—Vous ne m'avez pas bien comprise, s'écria-t-elle, je ne veux rien, entendez-vous, je ne veux rien!"

Il fallait rendre purement et simplement, les propriétés acquises par M. Raclot aux anciens propriétaires dépossédés.

—Mais, mademoiselle, objectai-je, avant d'acquérir ces propriétés, M. Raclot avait sur elles des créances hypothécaires; les sommes réellement prêtées par votre père doivent vous être rendues.

—Je ne l'entends pas ainsi, répliqua-t-elle, les prêts usuraires, les poursuites judiciaires ont ruiné ces malheureux; et les larmes qu'ils ont versées et les souffrances de toutes sortes qu'ils ont endurées, est-ce qu'elles ne comptent pour rien? Ce que je veux, ce n'est pas seulement la restitution complète, selon ma conscience, c'est aussi la réparation de tout le mal qui a été fait.

"—Mais, mademoiselle, lui dis-je encore, votre père et votre mère ont travaillé; d'autre part, votre mère a fait un héritage de deux cent cinquante mille francs.

Cette fois, elle s'emporta.

"C'est héritage a été une spoliation s'écria-t-elle; circonvenue par mon père, la tante de ma mère a déshérité son frère pauvre et chargé de famille!"

Je lui fis observer que, en admettant la captation, la moitié de l'héritage de la tante revenait de droit à sa mère.

"C'est possible, me répondit-elle, mais les deux cent cinquante mille francs seront remis aux déshérités.

"Je me conformerai à vos intentions, répliquai-je, et tout sera fait comme vous le voulez; malgré cela, il vous restera encore environ trois cents mille francs.

"—Encore une fois, je ne veux rien!

"—Que ferons-nous donc de la somme non employée?"

Elle resta un moment silencieuse et répondit :

"—Eh bien, nous fonderons, à la ville ou à Aubécourt même, un hospice pour les vieillards."

Mlle Lormeau avait tiré son mouchoir et s'essuyait les yeux.

—Oh! l'admirable fille! Oh! la noble enfant!! cria-t-elle prête à sangloter; oh! monsieur Rousselet, vous avez bien raison tout à l'heure en disant qu'elle élevait à la mémoire de son père un monument devant lequel tous les honnêtes gens s'inclineraient avec respect.

Et cela, elle le fait simplement, sans bruit, sans ostentation.

—Secrètement, mademoiselle, tu as caché pour ainsi dire, comme s'il s'agissait d'une action dont elle eût à rougir.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 24 septembre 1887.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine.....	$ 905,839 00	$161,949 00
Même temps la semaine dernière..	911,531 00	97,648 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....	76	
Pièces de 5 francs.....	90c	
Pièces de 20 francs.....	$3.80@	3.90
Souverains.....	4.82@	4.86
Pièces de 10 thalers.....	1.00@	----
Doubles espagnoles.....	15.40	
Doubles patriotes.....	15.25	
Doubles mexicaines.....	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines.	....@	19.40
Or de l'Amérique et Sud.....	80c	par pas
20 marcs prussiens.....	4.69@	4.75
Or de la Californie.....	7.80@	8.00
Or américain, poids légr.....	95@	97
Or américain, poids ordinaire.	5.00@	d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande, assez abondant et stable.

Prêts sur demande : aux banques 7 à 8 pour cent; en dehors des banques, — à 7 pour cent. Escompte (papier de commerce exceptionnel)..... 7 pour cent

Papier de commerce ordinaire..... 8 à 10 "

Prêts sur garanties collatérales..@8 "

Hypothèques à 1 an..... 7@8 "

New York—Taux de l'argent, 3 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4, comptoir, 101 7/16 à 101 9/16; argent en liagote à 44 9/16, D. S. 4's, 127¾.

Paris—Rentes, 81.57½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial à 92 9/16

LA STERLING est calme.

Commencement de savre A1 client..... 477 @477¾

Traites de banques..... 482

obtenzante jours.

Les FRANCS sont calmes.

Francs demi-sonnerons..... 5,30 @5.23¾

Traites de banques..... 5,23¾

obtenzante jours

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est irrégulier.

Traites de commerce $2 0/0 d'escompte.

Traites de Banques nominales.

Les banques tirent des chèques au pair pour la taxe de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pas de ventes.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au taxi	Offre de	Demande de
Canal & Banking Co.....	100	----	----
Citizens.....	100	93	90
Crescent National.....	100	----	----
Germania Savings.....	100	145	----
Hibernia National.....	100	145	----
Louisiana National.....	100	----	----
Metro. Loan & Savings.....	100	----	122
Mutual National.....	100	----	----
N O National.....	100	418	----
People's.....	50	57	60
State National.....	100	----	----
Union National.....	100	----	105½
Whitney National.....	100	140	----
Compagnies d'assurance.			
Crescent Fire.....	100	----	----
Factors and Traders Ins..	100	----	----
Firemen's.....	50	----	65½
Germania Ins Co.....	100	----	----
Hibernia Ins.....	100	70	----
Home Ins.....	100	----	80
Hope Ins.....	100	----	----
Lafayette.....	50	----	----
Merchants Mutual.....	100	----	----
Mechanics and Traders..	100	----	----
N Orleans Ins Ass.....	20	----	----
N Orleans Ins Co.....	50	----	----
People's Ins.....	25	----	----
Sun Mutual Insurance.....	100	----	----
Southern Ins Co.....	100	----	----
Teutonia.....	100	----	----
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	74½	----
Crescent City.....	100	91	----
Canal and Claiborne.....	100	----	----
New Orleans City.....	100	99¼	100½
Orleans.....	50	----	89
St-Charles Street.....	50	----	----
Actions diverses.			
Bienville Oil Co.....	100	----	----
C C Slaughterhouse.....	50	31½	----
Imp Bonded Warehouse..	100	----	----
Lafayette Light Co.....	100	----	----
Consumers' Ice Co.....	100	----	----
Louisiana Ice Mfg Co....	50	6¼	7
La State Lottery Co.....	100	----	----
La Oil Co.....	100	----	----
Metairie Cemetry Ass....	100	----	----
N O Gas Light Co.....	100	60	65
N O Waterworks Co.....	100	64½	65
S Planters Crescent Oil Co..	100	----	----
Sugar Shed Co.....	50	----	50
Southern Brush Elec tric Light Co.....	100	----	65
Louisiana Electric L t Co..	100	----	----
Jockey Club.....	----	----	----
Dons d'Etat.			
Louisiana 4's.....	85	----	85½
" Three (Baby bonds).	----	----	----
Bons de ville.			
Premiums.....	126	----	126½
Premium drawn number.....	----	----	----
Privileges on Premiums.....	----	----	----
Consolidated 6's.....	107½	----	109
" Crescman.....	109½	----	----
Consolidated Extended.....	107½	----	109
" Crescman.....	109½	----	----
Extended 5's.....	----	----	----
" Railroad.....	----	----	----
" Water works.....	----	----	----
" Park.....	----	----	----
City 6 0/0 certificates.....	102½	----	----
City 6 0/0 Cts for Consol Cons.	103	----	104
City 5's.....	----	----	96½
City 7's old.....	----	----	----
" new.....	----	----	----
" gold.....	----	----	----
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock.....	----	----	----
Produce Exchange Stock.....	----	----	----
Stock Exchange Stock.....	----	----	----
Mechanics, Dealers and Lumber sec's Exchange Stock..	----	----	----
Real Estate Exchange Stock..	124	----	----
Canal & Claib. 8s RR mort..	----	----	----
C. R. L. & N. O. R. R. Co....	----	----	----
Jackson RR 2d mort. debt....	----	----	----
Jackson RR 2d mort. debt....	----	----	----
Morgan's L & T 1st gold mort.	----	----	----
N O Pacific RR 1st gold mort.	----	----	----
St-Charles Hotel Co mort....	----	----	----
Crescent City 1st.....	----	----	----
" 2d.....	----	----	----
N O City RR Co mort.....	117	----	----
St-Charles St RR mort.....	110½	----	----
N O Water works Co mort....	----	----	----
La Ice Mfg Co mort.....	99	----	----
Levee 8. Cotton Press mort..	----	----	----
La Electric Light mort.....	----	----	----
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884..	----	----	----
State Warrants Ordin. 1886..	----	----	----
do do do 1887..	91	----	----
do do do 1887..	----	----	----
Police Cts.....	----	----	----
School Cts.....	----	----	----
City Serip, old.....	----	----	----
" new.....	----	----	----
Jan. In. Cts. et State Consols	----	----	----
Cts émis en vertu de l'acte 98 de 1880.....	----	----	----
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880).....	----	----	----
Unpaid State Coupons prior to No 12.....	----	----	----
Unpaid City Coupons.....	----	----	----
Half paid Coupons.....	----	----	----
State School Warrants.....	----	----	----

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Coupon de Janv. 6 Nov. Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marché du jour et étran gers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NELLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 6000 balles, comprenant 1000 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ½ à ¾c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, — balles.

Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary..... 6¾	6¾	6¾
Ordinary..... 6⅞	6⅞	6⅞
Good Ordinary 7	7	7
Low Middling. 8¾	8¾	8¾
Middling..... 9	9	9 1/16
Good middling. 9⅜	9⅜	9⅜
Middling Fair. 9⅝	9⅝	9⅝
Fair..... 10	10	10⅜

FUTURES.

Calmes et stables.

Septembre 8.85 à 8.87; octobre 8.88 à 8.70, novembre 8.68 à 8.69, décembre 8.70 à 8.71; janvier 8.78 à 8.79 février 8.88 à 8.89; mars 8.96 à 8.98; avril 9.09 à 9.10; mai 9.19 à 9.20, juin 9.29 à 9.30.

Les ventes comprennent 20,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9 ; à Galveston 9⅛; Indianola 8 15/16; à Savannah 8 15/16, à Charleston à 9; à Wilmington à 9; à Norfolk à 9 3/16 ; à Baltimore à 9⅜ à New York à 9 11/16 ; à Boston à 9¾, à Philadelphie à 9⅞ à Memphis à 8 15/16; à Augusta 8¾.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Facile.

Cotes : Ordinary 7 1/16; Good Ordinary à 8⅛; Strict Good Ordinary 8 15/16 ; Low Middling 9 5/16; Middling Uplands 9 11/16; Middling Gulf 9 13/16.

FUTURES.

Très stables.

Septembre 9.39 à 9.40; octobre 9.28 à 9.29; novembre 9.22 à 9.23; décembre 9.22 à 9.23; janvier 9.23 à 9.24; février 9.25 à 9.26; mars 9.42 à 9.44; avril 9.51 à 9.53; mai 9.59 à 9.60; juin 9.66 à 9.67; juillet 9.71 à 9.72.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 83,162 balles; même temps l'année dernière, 84,170 balles; à toute porte des Etats-Unis, 446,172 balles; même temps l'année dernière, 444,966 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 23,643 balles; même temps, l'année dernière, 9,145 balles; de tous les ports des Etats-Unis 127,170 balles; même temps l'année dernière, 94,966 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 32,902 balles; même temps l'année dernière, 32,990 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 268,756 balles; même temps, l'année dernière, 273,997 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif et à la baisse.

Cotes — 5⅜d pour le Middling Orléans et 5 7/16d pour le Middling Orléans.

FUTURES

1 p. m.—Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—66¼c. pour le Très Ordinaire (sur place) et 64¾c. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle et Centrifugal flein.

Ventes 0 barils et 0 boucauts de sucre et 0 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—

New.....	6	@ ----
Choice.....	----	@ ----
Strictly prime.....	----	@ ----
Prime.....	----	@ ----
Fully fair.....	----	@ ----
Good fair.....	----	@ ----
Fair.....	----	@ ----
Good common.....	----	@ ----
Common.....	----	@ ----
Inferior.....	----	@ ----
CENTRIFUGAL—		
Plantation granulated.....	----	@ ----
Off granulated.....	----	@ ----
Choice white.....	6 9/16@	6¾
Off white.....	6¼@	6 9/16
Gray off white.....	----	@ 6¼
Choice yellow clarified.....	----	@ ----